

**Réseau de développement social  
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine**

**États financiers  
au 30 juin 2024**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 11
Annexes	12

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
138, route 132 Ouest  
New Richmond (Québec)  
G0C 2B0

T 418 392-5001

Aux administrateurs de  
Réseau de développement social - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Réseau de développement social - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2024 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

New Richmond  
Le 25 octobre 2024

# Réseau de développement social - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

## Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 30 juin 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Fondation Lucie et André Chagnon (Annexe A)	1 391 865	1 336 827
CISSS de la Gaspésie		110 630
Autres apports	49 472	2 667
Honoraires de gestion	32 387	26 387
Intérêts	17 064	5 177
Autres produits	372	3 416
	<u>1 491 160</u>	<u>1 485 104</u>
<b>Charges</b>		
Charges - Fondation Lucie et André Chagnon (Annexe A)	1 391 865	1 336 827
Transferts à d'autres organismes		110 630
Honoraires professionnels		2 667
	<u>1 391 865</u>	<u>1 450 124</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>99 295</b>	<b>34 980</b>
Actif net non affecté au début	<u>34 980</u>	
Actif net non affecté à la fin	<u><u>134 275</u></u>	<u><u>34 980</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Réseau de développement social - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 juin 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	99 295	34 980
Éléments hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>199 577</u>	<u>356 152</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>298 872</b>	391 132
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Encaisse réservée - DIDS-HG et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(249 615)</u>	
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	<b>49 257</b>	391 132
Encaisse au début	<u>391 132</u>	<u>391 132</u>
Encaisse à la fin	<u><b>440 389</b></u>	<u>391 132</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Réseau de développement social - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

## Situation financière

au 30 juin 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	440 389	391 132
Encaisse réservée - DIDS-HG	249 615	
Comptes clients et autres créances (note 3)	<u>3 613</u>	<u>1 096</u>
	<u><u>693 617</u></u>	<u><u>392 228</u></u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 4)	139 447	110 421
Apports reportés (note 5)	255 491	246 827
Dû à DIDS-HG (note 9)	<u>164 404</u>	
	559 342	357 248
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	<u>134 275</u>	<u>34 980</u>
	<u><u>693 617</u></u>	<u><u>392 228</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

*Jannick Paradis*

Administrateur

  
Administrateur

# Réseau de développement social - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 30 juin 2024

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif le développement social des régions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

##### *Revenus d'honoraires de gestion*

L'organisme constate ses revenus d'honoraires de gestion, selon les modalités prévues aux ententes conclues avec les organismes, au fur et à mesure de la prestation des services, lorsque les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

##### *Produits d'intérêts*

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.



# Réseau de développement social - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 30 juin 2024

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

##### Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers) alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

### 3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes clients	719	466
Apports à recevoir	<u>2 894</u>	<u>630</u>
	<u><u>3 613</u></u>	<u><u>1 096</u></u>

### 4 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	114 856	89 530
Vacances à payer	16 573	14 611
Sommes à remettre à l'État	<u>8 018</u>	<u>6 280</u>
	<u><u>139 447</u></u>	<u><u>110 421</u></u>

# Réseau de développement social - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 30 juin 2024

### 5 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	246 827	
Solde transféré de C.A.S.A.		184 660
Montant encaissé au cours de l'exercice	1 450 000	1 515 630
Montant constaté aux résultats	<u>(1 441 336)</u>	<u>(1 453 463)</u>
Solde à la fin	<u>255 491</u>	<u>246 827</u>
Le solde à la fin est composé des apports reportés suivants :		
Fondation Lucie et André Chagnon	196 544	188 409
Table SHV	6 614	6 614
CISSS de la Gaspésie	50 000	
Complice	2 333	2 333
MRC		49 471
	<u>255 491</u>	<u>246 827</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

### 6 - RISQUES FINANCIERS

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Le dépôt à terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

# Réseau de développement social - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 30 juin 2024

### 7 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme a une entente de contribution se terminant en juin 2029 avec la Fondation Lucie et André Chagnon laquelle génère 95 % (91 % en 2023) des produits de l'organisme.

### 8 - ENGAGEMENTS

Comme fiduciaire aux fins de l'entente de soutien financier entre l'organisme et la Fondation Lucie et André Chagnon, l'organisme s'est engagé, d'après des ententes de soutien financier, à verser une somme globale de 6 300 000 \$ aux différentes régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 1 260 000 \$ par année.

### 9 - DÉMARCHE INTÉGRÉE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL - HAUTE-GASPÉSIE

Depuis le 1er juillet 2023, l'organisme est fiduciaire pour l'administration et la gestion de Démarche intégrée en service social du territoire de la MRC de la Haute-Gaspésie (DIDS-HG). Les résultats de DIDS-HG n'apparaissent pas dans les résultats de l'organisme. Les produits et les charges de DIDS-HG couvrent la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Solde transféré de la MRC Haute-Gaspésie		
C.A.S.A. Committee for Anglophone Social Action Inc. - FLAC	115 138	
Réseau de développement social - Gaspésie Îles-de-la-Madeleine - FLAC	127 881	
Réseau de développement social - Gaspésie Îles-de-la-Madeleine - FLAC		
Montant enciassé au cours de l'exercice	237 495	
Montant reporté au prochain exercice	(164 404)	
La Table des Préfets des MRC	14 468	
	<u>330 578</u>	
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	70 504	
Transferts à d'autres organismes	195 047	
Activités et événements	7 667	
Communications	6 221	
Frais de déplacements - Équipe	3 769	
Fournitures et frais de bureau	933	
Frais de formation - Équipe	575	
Frais de formation - Partenaires	1 936	
Frais de télétravail	1 665	
Honoraires professionnels	37 484	
Intérêts et frais bancaires	4 598	
Publicité et promotion	115	
Divers	64	
	<u>330 578</u>	
Excédent des produits sur les charges		

# Réseau de développement social - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

## Annexes

pour l'exercice terminé le 30 juin 2024

	ANNEXE A	
	2024	2023
	\$	\$
<b>FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON</b>		
<b>Produits</b>		
Solde transféré de C.A.S.A.		125 236
Apports reportés au début	<b>188 409</b>	
Montant encaissé au cours de l'exercice	<b>1 400 000</b>	1 400 000
Apports reportés à la fin	<b>(196 544)</b>	(188 409)
	<b>1 391 865</b>	1 336 827
<b>Charges</b>		
Dépenses de fonctionnement		
Salaires et charges sociales	<b>184 828</b>	171 001
Activités et événements	<b>12 682</b>	10 968
Communications	<b>1 771</b>	1 568
Cotisations et abonnements	<b>113</b>	50
Frais de déplacements - Équipe	<b>24 239</b>	31 856
Frais de déplacements - Gouvernance	<b>1 075</b>	2 149
Fournitures et frais de bureau	<b>1 424</b>	675
Frais de formation	<b>223</b>	625
Frais de télétravail	<b>9 122</b>	9 462
Honoraires professionnels	<b>17 953</b>	9 747
Intérêts et frais bancaires	<b>106</b>	128
Table régionale en développement social	<b>10 663</b>	7 009
Divers	<b>226</b>	686
	<b>264 425</b>	245 924
Fonds régional en développement social	<b>72 380</b>	26 883
Fonds de déplacements des partenaires	<b>(400)</b>	8 560
Transferts à d'autres organismes	<b>1 055 460</b>	1 055 460
	<b>1 391 865</b>	1 336 827
Excédent des produits par rapport aux charges		